

Stenay, mercredi 9 février 2022

## **Inondations sur le nord meusien : éléments de réponse de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val dunois**

### **• Que penser des dernières inondations survenues récemment à Laneuville-sur-Meuse et Mouzay ?**

Sur notre territoire, certains secteurs sont connus pour être inondés régulièrement, c'est un phénomène ancien et connu qui a pu guider l'aménagement des villages au fil des siècles. Pour autant, ce qui est inquiétant aujourd'hui, c'est la fréquence et l'ampleur des crues pour certains villages du territoire. Les pluviométries intenses (c'est-à-dire des quantités importantes de pluie, réparties sur un laps de temps très court) sont plus fréquentes et on commence à mesurer là concrètement les effets du changement climatique.

C'est un problème sur lequel la Communauté de Communes doit travailler pour accompagner les riverains, dont on peut comprendre l'inquiétude puis la colère à posteriori. Pour autant toutes les cartes ne sont pas en main de la CODECOM, car celle-ci n'a pas toujours la maîtrise foncière pour agir. Rappelons que ce sont les riverains qui ont la charge du bon entretien des cours d'eau et que la collectivité peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général, obtenue pour une durée limitée, et uniquement pour certains travaux ciblés.

### **• Par exemple, est-ce que ces inondations sont dues à un défaut d'entretien des cours d'eau ?**

Le phénomène d'inondation est un phénomène complexe, lié à un ensemble de facteurs, ce qui rend sa gestion compliquée. Il est souvent difficile de trouver la solution miracle, il est toujours possible d'améliorer l'écoulement en retirant les obstacles, mais cela peut aussi poser des problèmes à l'aval... Le curage, qui nous est souvent demandé par les riverains, est une fausse bonne idée, car il n'est pas adapté au gabarit du cours d'eau une partie de l'année, ne correspond pas à son profil et peut donc engendrer d'autres problèmes. Bien souvent la logique suivie sur un bassin versant a été d'accélérer les flux : drainage des parcelles humides, simplification du parcellaire, curage, rectification des cours d'eau... au fil des années ces interventions ont conduit à des temps de transfert rapides des eaux de ruissellement vers les cours d'eau. Ces travaux qui répondaient à des besoins individuels ont conduit à amplifier un problème d'inondation subi par la collectivité.

• **Comment la Communauté de Communes va-t-elle intervenir afin de traiter ce problème d'inondations ?**

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est somme toute une compétence récente, exercée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les problèmes d'inondation sont bien antérieurs à cette prise de compétence. L'objectif de la GEMAPI est de pouvoir agir de façon cohérente sur des bassins versants, et surtout essayer d'avoir une gestion plus intégrée des aspects de préventions des risques, d'aménagement du territoire et de préservation de la ressource et des milieux aquatiques.

En particulier, la Communauté de Communes met un place un programme de travaux sur 8 affluents prioritaires, dont la Lieuse fait partie, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Les travaux d'entretien de la végétation à l'aval de Laneuville sur Meuse et de Wiseppe seront menés dès la fin de cet été. Cela pourra améliorer les écoulements, mais hélas ne réglera pas tous les problèmes, qui sont complexes comme nous l'avons dit. Une autre piste va être de mieux alerter et prévenir, le site Apic Vigicrues flash ([apic.meteofrance.fr](http://apic.meteofrance.fr)) peut par exemple permettre d'anticiper un peu les phénomènes exceptionnels.

*Le Président*  
*Daniel GUICHARD*

